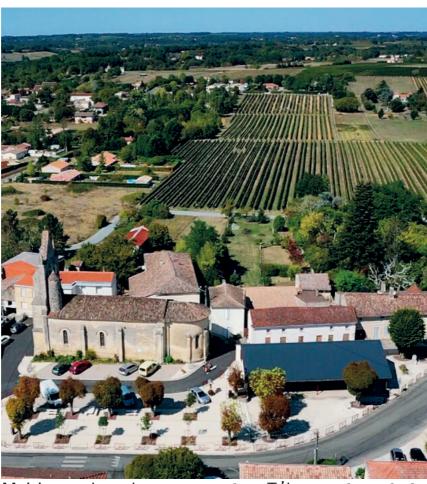
# Bienvenue à FRONTENAC

# Livret d'accueil







Mairie : 1, place du 19 mars 1962 - Tél. : 05 56 23 96 38



## Le mot du Maire

#### Bienvenue à FRONTENAC!

Vous venez de vous installer sur notre agréable commune, soyiez-en remerciés. Village de plus de 700 habitants, en plein coeur de l'Entre-deux-Mers, il fait bon vivre chez nous, chez vous maintenant.

En parcourant ce livret d'accueil, vous découvrirez les éléments essentiels qui vous permettront de faciliter votre installation. Ecoles, accueil des enfants, communauté de communes, démarches, infos pratiques, infos touristiques, vie associative... ces informations seront l'occasion de partir du bon pied.

Avec le conseil municipal, nous serons heureux de faire votre connaissance lors des festivités, du marché dominical, ou tout simplement en nous rendant visite en mairie.

Je vous souhaite une excellente lecture et vous dis à très bientôt.

Le Maire, Josette Mugron

# Sommaire

Le mot du Maire	p.2
Un peu d'histoire	
L'équipe municipale	
Le personnel communal	
Les écoles et le R.P.1	
L'accueil extra-scolaire	
C.D.C rurales de l'Entre-deux Mers	
Quelques rappels	
Quelques démarches	
Infos pratiques	p.12
Le tourisme	p.13, 14 et 15
La vie associative et les commerces	
Le marché de Frontenac	•
Bien vivre ensemble	•
L'agenda	



# Un peu d'histoire...

Si aujourd'hui vous tenez ce livret d'accueil entre vos mains, c'est que vous êtes un nouvel habitant de Frontenac. Nous vous souhaitons la bienvenue !

Nous sommes, ici, au cœur de L'Entre-deux-Mers, en réalité le pays entre deux fleuves, niché au milieu de la Garonne et de la Dordogne. Nous vous proposons de découvrir ensemble notre belle commune.

Frontenac, c'est d'abord des lieux-dits, d'anciens hameaux aux noms qui chantent comme Piquepoche, Garineaud, Merlin, et bien d'autres. Chacun a son histoire et sa place dans la mémoire communale. À l'origine, Frontenac était plus petite. En effet, en 1965, elle a fusionné avec la commune de Sallebruneau qui elle-même était issue d'une fusion avec Sainte-Présentine à la Révolution.

Notre commune est connue pour son domaine de la Lirette, classé site naturel remarquable par la Région. Il est situé dans un espace boisé de 20 hectares traversé par un ruisseau. Il est reconnu en Gironde comme un lieu de loisirs et de pratiques sportives, dont l'escalade sur son fameux mur en roche calcaire de 15m. L'accès se fait derrière la Mairie après l'esplanade Claude Terraza où vous trouverez un parking réservé.



Dans le bourg du Village se trouve la Mairie, la Halle du marché, le cabinet médical, l'Eglise Saint-Paul du XII<sup>e</sup> siècle, l'agence postale communale, le foyer municipal, l'école (maternelle et primaire), et des commerces.









Tout cela est la partie visible, mais ce beau village cache une histoire unique en son genre, c'est un pays de pierre et d'eau; un pays de pierre calcaire car chacun de nos pas et chaque fondation de nos maisons reposent sur un peu de terre et beaucoup de pierre! De tout temps, les gens de ce pays prélevèrent ces moellons pour construire leurs demeures. Un pays d'eau car, même perchés sur ce plateau, l'Engranne, le Gourmeron et le Coussillon se faufilent et parcourent la commune abritant des moulins à eau, comme semés dans la campagne. Ils racontent l'histoire des moissons, d'un pays où la culture céréalière était la base de l'alimentation quotidienne.

A partir du milieu du XIXème siècle l'exploitation de la pierre de taille permet à ce territoire de polyculture de diversifier son activité et d'attirer de nouveaux habitants et de nouveaux commerces.

En 1899, la voie ferrée reliant Bordeaux à Eymet est inaugurée et permet d'acheminer pierres, marchandises et voyageurs vers la grande ville, Bordeaux. Fermée en 1969, elle est réhabilitée en piste cyclable appelée piste Roger Lapébie, en 1990 reliant Bordeaux à Sauveterre-de-Guyenne.

De nombreuses carrières souterraines existent encore sur la commune, certaines étaient des champignonnières. Aujourd'hui, celle de Piquepoche (privée) reste ouverte au public sous certaines conditions.

Tout ceci n'est qu'un avant-goû t de ce beau pays, et d'autres lieux, d'autres surprises se cachent ici et là au hasard d'une balade du dimanche. Bonne visite!







Retrouvez, plus en détail, un historique de Frontenac, écrit par Jean-Claude Huguet, sur le site www.commune-frontenac.fr

#### LA COMMUNE DE FRONTENAC

 ${\it R\'egion}: Nouvelle-Aquitaine \ / \ D\'epartement: Gironde \ / \ Arrondissement: Langon$ 

Intercommunalité: Communauté de communes rurales de l'Entre-Deux-Mers

Code postal: 33760 / Population: 736 habitants (2018)

Gentilé: Frontenacaises, Frontenacais

Superficie: 14,4 km2 / Densité: 51 hab./km2

Coordonnées: 44° 44' 20' nord, 0° 09'40' ouest / Altitude: Min. 24 m - Max. 105 m

Élections départementales : Canton de l'Entre-Deux-Mers Élections législatives : Douzième circonscription

# L'équipe municipale



Josette **MUGRON Maire de Frontenac** 

#### Les adjoints au Maire



Vincent Lafaye, 1er adjoint Voirie et parkings, bâtiments communaux (aménagements, entretien, réparations), structures

sportives et de loisirs (entretien, aménagement, réparation, création dont la Lirette en lien avec le Conseil Départemental, jeux d'enfants, cimetière, signalétique mobilier urbain,...).



Marina NEVEU, 3<sup>ème</sup> adjoint Animations, culture, sport, associations: soutenir les projets festifs, sportifs et culturels,

spectacles, animations de rues, marchés de producteurs.

Tourisme, relation avec l'Office du Tourisme de l'Entre-deux-Mers.

Information et communication: le journal communal, le site internet, les réseaux sociaux, le nouveau livret d'accueil, les publications ponctuelles pour la population...



Yves SCHEID, z<sup>ème</sup> adjoint Le personnel (organisation du travail), gestion administrative des bâtiments communaux,

suivi de la gestion des loyers, gestion du panneau d'affichage éléctronique en lien avec l'agence postale communale, modernisation du parc informatique, gestion informatique du cimetière.



Arlette LAPUYADE, 4<sup>ème</sup> adjoint Social : créer le conseil municipal de jeunes, étude de la création d'une structure

ludique pour jeunes ados, restaurer, initier et rendre possible la relation entre les jeunes et les anciens du village.

Environnement : fleurissement du village, écologie, tri des déchets...

Economie : relations avec le PETR, animation du tissu économique local, information, réunions participatives, mises en relation...

#### Il est possible de rencontrer les élus sur rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie

#### Les conseillers municipaux



Yannick **AUDIBERT** 



Henri BARREAU



Audrey **BRITT** 



Armand CONFOLENS



Pierre LARROCHE



André CESTARET



Ted **LIOTEAU** 



Patrick
PELISSIER



Stéphane **TERRAZA** 



# Le personnel communal



Sandrine KIFS secrétaire



Cécile **SERVANTY** secrétaire



Valérie THIBAL-MAZIAT agente de propreté



Laëtitia **BARBÉ** agente postale



employé communal



Stéphane THIBAL-MAZIAT employé communal



## Les écoles et le RPI

La commune de Frontenac fait partie d'un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) dont le Président est Michel Brun, Maire de Lugasson. 4 autres communes sont concernées par ce regroupement; Baigneaux, Cessac, Lugasson et Montignac.

Les enfants sont accueillis dans les trois écoles du RPI selon leur niveau scolaire. Les inscriptions ont lieu à partir du mois d'avril à la mairie de Frontenac, pour les habitants de la commune.

Secrétariat du R.P.I: 11, Place du 19 Mars 1962 - Frontenac - Camille MORIN, secrétaire Tél: 05 56 06 88 06. Lundi: 8h30-12h30/14h00 - 17h30 - jeudi: 8h30-12h30/13h30-18h00



Les 3 écoles

École de Frontenac : Directrice : Claire CALLEN

12, route de Rauzan - Tél. : 05 56 23 97 17

Classes de la petite section maternelle jusqu'au CE2.

Horaires de classe: 9h-12h30 et 14h-16h30

École de Lugasson : Le Bourg

Tél.: 05 56 23 99 77 Classe de CM<sub>1</sub>

Horaires de classe: 8h30-12h et 14h-16h30



École de Baigneaux : 3, rue Yvonne de la Seiglière

Tél. : 05 56 23 52 68 Classe de CM2.

Horaires de classe: 8h45-12h15 et 14h15-16h45

#### Le temps scolaire

Les enseignements se déroulent les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h30 et de 14h à 15h45, et les mercredis de 9h à 12h.

#### La garderie

La garderie payante a lieu à l'école de Frontenac pour toutes les classes des 3 écoles le matin de 7h00 à 8h50 et le soir de 16h40 à 18h30. Pour plus d'informations, s'adresser au secrétariat du R.P.I.

#### La cantine

Les enfants demi-pensionnaires déjeunent dans leurs écoles respectives. La cuisine centrale est à Frontenac. Les légumes frais et produits locaux sont privilégiés.

#### Le transport

Le transport s'effectue par un car Transgironde, financé par la région Nouvelle Aquitaine. Les points de ramassage se situent aux 3 écoles, le car amène ensuite les enfants d'une école à l'autre chaque matin et chaque soir.

Après l'école de Baigneaux, le collège de secteur est Pierre Martin de Rauzan puis le lycée de secteur est Max Linder de Libourne.

# L' accueil des enfants (hors scolaire)

Cet accueil relève de la compétence de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers.

#### Accueil avant 3 ans

Les RAM (Relais Assistantes Maternelles) seront en mesure de vous communiquer les coordonnées des assitantes maternelles de Frontenac et des alentours.

Pôle enfance-jeunesse : 2, chemin du stade - 33760 Targon - Tél. : 05 56 23 79 80 Mardi (hors vacances scolaires) : 9h30-11h30

Maison de la Petite Enfance : Esplanade Bonnard – 33540 Sauveterre de Guyenne Contact – Marie-Rose Pédeboscq – Tél. : 06 45 50 15 14

Vendredi (hors vacances scolaires): 9h30-11h30

#### Accueil des 3-11 ans

#### Accueil de Loisirs : Site de Frontenac

Les enfants sont accueillis et répartis en deux catégories, les maternels (3–6 ans) et les élémentaires (6–11 ans). Les enfants sont encadrés par des professionnels de l'animation. En fonction des projets des intervenants spécialisés peuvent intervenir.

Des sorties et des séjours adaptés sont proposés tout au long de l'année. 12, route de Rauzan, 33760 Frontenac – Tél. : 05 56 23 79 79

#### Accueil des 11-17 ans

L'Espace Jeunes et le PRJ sont des lieux spécialement conçus pour les adolescents de 11 à 17 ans. Ces derniers peuvent venir s'y détendre, s'amuser, s'informer, des sorties, des séjours, des évènements y sont organisés.

#### EJ-L'Espace Jeunes de Sauveterre

Léo Ayer, directeur de l'EJ.

Rue Sainte-Catherine, 33540 Sauveterre de Guyenne - Tél. : 05 56 61 02 67 Mercredi : 11h45-18h30, vendredi : 19h-23h, vac. scol. : lundi à vendredi : 9h-18h30

#### PRJ-Le Point Rencontre Jeunes de Targon

Virginie Lapuyade, directrice du PRJ et Clément Stoltz, animateur. 2, chemin du stade, 33760 Targon / Rez-de-chaussée – Tél.: 05 56 23 74 76 Mercredi: 13h-19h, vendredi: 19h-23h, samedi: 14h-19h, vac. scol.: lundi à vendredi: 9h-19h

## La Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers



Frontenac fait partie, avec 49 autres communes, de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers. Elle a pour objectif un projet collectif pour notre territoire, fondé sur la proximité, le partage, l'écoute et l'implication de tous, et une dynamique collective incluant toutes les communes et redonnant sa place centrale à l'instance délibérante qu'est le Conseil communautaire. Daniel BARBE, maire de Blasimon, a été élu Président avec 10 Vice-Présidents et une Conseillère communautaire déléguée qui forment le bureau opérationnel.

C.D.C Rurales de L'Entre-2-Mers: 4/6, rue des Ma rtyrs de la Résistance et de la Déportation, Esplanade Bonard, 33540 SAUVETERRE de GUYENNE Tél.: 05.56.71.81.76 www.cdc-entrezmers.fr f cdcentrezmers Mail: msap@cdc-entrezmers.fr Ouverture: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

# Quelques rappels...

Vos démarches sur : mon.service-public.fr

#### Vous venez d'aménager à Frontenac, pensez à :

faire inscrire votre nouvelle adresse sur :			
<ul> <li>votre certificat d'immatriculation (obligatoire sous 1 mois)</li> </ul>			oire sous 1 mois)
	votre carte d'identité		votre passeport
	votre titre de séjour (obligatoire)		votre assurance auto

- s'inscrire sur les listes électorales (avec justificatif de domicile, pièce d'identité),
- s'inscrire en mairie pour le ramassage des poubelles (obligatoire, avec justificatif de domicile),
- demander votre SEMOCODE, qui vous permettra l'accès en déchetterie, sur : https://semoctom.webusager.fr/
- informer les organismes sociaux (CAF, CPAM, MSA, retraite, Mutuelle...),
- notifier votre changement d'adresse à votre employeur ou à pôle emploi,
- fournir vos nouvelles coordonnées à votre établissement bancaire,
- envoyer des nouveaux RIB aux prestataires qui vous prélèvent si vous avez changé de compte bancaire,
- informer les prestataires qui gèrent vos abonnements (électricité, gaz, service des eaux, opérateur téléphonique, internet...),
- faire le changement du médecin traitant (si nécessaire),
- actualiser le dossier dans le fichier national d'identification des carnivores domestiques, si vous avez un chien, un chat ou un furet identifié (tatoué ou pucé).

# Quelques démarches...

#### La Paroisse (Arveyres/Branne/Rauzan)

Renseignements pour les cérémonies religieuses. Tél. : 05 57 24 81 57 secteurs.pasto.arbr@gmail.com

#### Le recencement militaire

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser en mairie. Il reçoit alors une attestation de recensement.

#### Carte d'identité et Passeport

Vous devez remplir la pré-demande en ligne, puis prendre rendez-vous dans une commune habilitée, disposant d'un système d'enregistrement biométrique, (a proximité Sauveterre-de-Guyenne, Créon...). Pensez à vous munir de votre numéro de dossier et des justificatifs.

Votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes. Infos sur : https://www.gironde.gouv.fr/Demarches-administratives/

#### Inscriptions sur les listes électorales

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales en mairie ou sur le site: www.service-public.fr/particuliers/ vosdroits/F1367

#### Permis de construire

C'est une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie de la commune où se situe votre projet. Il concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m² d'emprise au sol, se situant dans une zone

constructible. Pour les bâtiments existants, des travaux d'extension ainsi que le changement de destination peuvent également être soumis à permis. Les travaux qui ne relèvent pas du permis de construire sont en principe soumis à déclaration préalable de travaux. Renseignez-vous au préalable en mairie.

#### **PACS**

Enregistrez la déclaration conjointe de Pacs en vous présentant ensemble à la mairie, avec les documents originaux de la convention personnalisée ou formulaires complétés cerfa n°15726 et cerfa n°15725, les actes de naissance (copies intégrales ou extraits avec filiation) de moins de 3 mois et les pièces d'identité en cours de validité. La démarche peut aussi être enregistrée chez un notaire.

#### **Mariage**

Le dossier doit être retiré puis déposé à la mairie de la commune pour la cérémonie avec toutes les pièces obligatoires. Après instruction du dossier, l'annonce officielle du mariage est réalisée (publication des bans). Le mariage ne peut pas être célébré avant le 11e jour qui suit la publication des bans.

Infos sur : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F930

#### **Naissance**

La déclaration de naissance (obligatoire) doit être faite à la Mairie du lieu de naissance dans les 5 jours qui suivent le jour de la naissance, par le père ou à défaut par le médecin, la sagefemme ou toute autre personne qui aura assisté à l'accouchement.

#### Reconnaissance (avant ou après la naissance)

La filiation d'enfant de parents mariés est automatique. Lorsque les parents ne sont pas mariés, la filiation maternelle est automatique. La filiation paternelle suppose une démarche de reconnaissance du père, avant (recommandé) ou après la naissance, en mairie.

#### Décès

Toute personne décédée sur la commune doit obligatoirement être déclarée dans un délai de 24 heures auprès de la Mairie, où toutes les démarches administratives seront réalisées.

# Extraits d'actes d'état civil (naissance, mariage, décès)

Les extraits d'actes d'état civil s'obtiennent auprès des Mairies des communes qui ont enregistré l'événement.

#### Duplicata de livret de famille

La demande peut être faite par le ou les titulaires du livret de famille à la Mairie du domicile.

#### **Carte grise**

#### Vendre un véhicule :

La déclaration de cession en ligne se fait en 2 temps. Vous devez d'abord demander un code de cession que vous remettrez au nouveau propriétaire et ensuite finaliser la démarche dans les 15 jours pour dégager votre responsabilité sur le véhicule.

#### Acheter un véhicule :

Vous avez 1 mois pour faire immatriculer et obtenir ainsi la carte grise de votre véhicule (certificat d'immatriculation). En cas de contrôle routier, l'absence de présentation de la carte grise peut entraîner une amende forfaitaire de 135 € (et jusqu'à 750 €). Vous risquez aussi l'immobilisation immédiate du véhicule. La démarche ne s'effectue plus en préfecture, mais auprès de l'ANTS par voie dématérialisée.

https://immatriculation.ants.gouv.fr/

N'hésitez pas à consulter le site : www.service-public.fr

# Infos pratiques

#### Mairie de Frontenac

1, place du 19 mars 1962 Tél. : 05 56 23 96 38

www.commune-frontenac.fr

Mail: mairie.frontenac@wanadoo.fr Facebook: commune de frontenac Horaires: Lundi, jeudi, vendredi:

8h30-12h30 et 13h30-17h, Mercredi : 8h30-12h30

Fermée le mardi

#### Le cabinet médical

11, place du 19 mars 1962

Tél.: 05 56 23 54 93

Dr Marjory OLIVIER et Dr Alexia RENAUD Du lundi au vendredi de 9h à 19h Médecin de garde sur le répondeur

#### La pharmacie

4, route de Rauzan Tél. : 05 56 23 50 99 Du lundi au vendredi : 9h-12h30 et 14h30-19h30, et samedi 9h-12h30

#### Infirmière libérale de proximité

Isabelle Brisotto: 06.21.92.60.70

#### Maison Départementale des Solidarités

Assistantes sociales : 21, Rte de Sauveterre 33410 Cadillac Tél. : 05 57 98 12 00

#### L'agence postale communale

Chemin des Falaises (à côté de la Mairie) Du mardi au samedi : 9h30-12h30

#### La trésorerie de Langon

Tél.: 05 56 63 48 13

#### **Gendarmerie Créon**

1 Avenue de l'Entre-deux-Mers

#### Tél : 05 57 34 45 20

#### La déchetterie de Saint-Léon

9, route de l'Allégret Tél. : 05 57 34 53 20 www.semoctom.com Du 15 mars au 14 octobre : lundi 13h30-18h (fermée le matin), mardi au samedi 9h-12h30 et 13h30-18h Du 15 octobre au 14 mars : Mêmes jours mais fermeture à 17h

#### **Entre-deux-Mers Tourisme**

4, rue Issartier – 33580 MONSEGUR Tél. : 05 56 61 82 73

www.entredeuxmers.com

#### La préfecture de la Gironde

2, Espl. Charles de Gaulle, 33000 Bordeaux

Tél. : 05 56 90 60 60 www.gironde.gouv.fr

#### La sous préfecture de Langon

19, Cours des Fossés, 33210 Langon

Tél.: 05 56 90 60 60

#### Le réseau des bibliothèques

Les différentes bibliothèques sur : https://sauveterrois.reseaubibli.fr

#### Mission locale des 2 rives

Tél.: 05 57 98 02 98 – Lieux d'accueil et horaires: www.missionlocaledeszrives.com

#### Chenil / Fourrière

#### SIVU du chenil du Libournais

3, La Chapelle

33660 Saint–Sauveur–de–Puynormand

Tél.: 05 57 69 69 88

#### 3919

Chantage, humiliation, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro est accessible du lundi au samedi de 9h à 19h.

#### 119

Toute personne est en droit d'appeler le 119 si elle est victime ou si elle constate la mise en danger d'un enfant.



## Le tourisme

#### Office du Tourisme de l'Entre-deux-Mers: Entre-deux-Mers Tourisme

Bureau d'information Touristique de Targon

10, Grand Rue, 33 760 Targon - Tél.: 05 56 23 63 69

Email: targon@entredeuxmers.com

mercredi, vendredi et samedi ogh30-13h et 14h-17h

Bureau d'information Touristique de Sauveterre-de-guyenne

28, Place de la République, 33 540 Sauveterre-de-guyenne - Tél. : 05 56 71 53 45

Email: sauveterre@entredeuxmers.com

Mardi o9h30-13h, mercredi, vendredi et samedi o9h30-13h et 14h-17h

De nombreuses brochures et cartes sont disponibles sur : www.entredeuxmers.com

#### La piste cyclabe Roger Lapébie

De Sauveterre-de-Guyenne jusqu'à Bordeaux, cette voie verte, longue de 57,5 km, est une ancienne voie ferrée, riche en paysage, avec un faible dénivelé. Une aire de stationnement se trouve au niveau de l'ancienne gare de Frontenac. Bonne route!



L'Engranne, de sa source à Castelviel jusqu'à Saint-Aubin-de-Branne en longeant une bonne partie de la piste cyclable Roger Lapébie.

Le Gourmeron, depuis le lieu-dit Rousine à Daubèze jusqu'à son affluent, l'Engranne, en bas de Lassijan.

Le Coussillon qui se jette dans le Gourmeron.

#### L'allée couverte de Bignon

Cette nécropole mégalithique fait un peu plus de 13m. Elle est aujourd'hui envahie par la végétation et bien cachée! On peut apercevoir les deux menhirs qui la jouxtent, ainsi que la pierre de fermeture qui est un bloc plat unique classique. (site privé)



#### La Motte Carreau

Cette motte médiévale a subi l'érosion du temps (à découvrir au cours de la balade Sainte Présentine).

#### Les 5 lavoirs communaux

A découvrir dans les lieu-dits : Chollet, Sauviolle, Garineau, Petit Milha et à la Commanderie Sallebruneau.



#### La Commanderie Sallebruneau



Cette commanderie hospitalière est composée de deux bâtiments, une église datant du XII<sup>e</sup> siècle et une maison forte. (voir association de bénévoles RAG).

## Le monument aux Morts de Sallebruneau



Il rend hommage à quatre poilus de la guerre 14–18. Sa statue en fonte a été réalisée par Etienne Camus.

#### L'Eglise Sainte Présentine



Cette église romane du XI<sup>e</sup> siècle est un bijou perdu au milieu des vignes et des champs. Un plan de sauvegarde déclenché par l'association Sainte Présentine est actuellement en cours.

#### L'Eglise Saint-Paul

Cette église romane, qui date du XIIe siècle, dotée d'une veyrine, se situe dans le bourg du village. Elle est inscrite aux monuments historiques depuis 1925.



#### La Lirette

Le beau domaine met à disposition des promeneurs et sportifs des chemins, des tables de pique-nique, des murs d'escalade... Il est accessible à tous, un parking est à votre disposition par un accès derrière la mairie. Attention, par arrêté municipal, les engins motorisés sont interdits sur le site.



#### Circuits de randonnées :

3 boucles balisées de randonnée existent sur Frontenac :

- la boucle du Gourmeron,
- la boucle de la Commanderie,
- la boucle de la Motte.

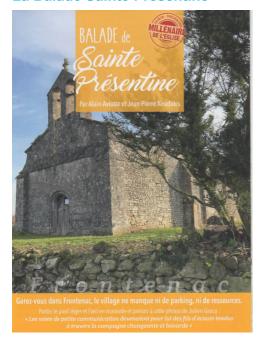
Les cartes réalisées par le Conseil Général sont disponibles à la Mairie. A vos baskets!

Attention!
il est interdit de randonner
sur certains chemins entre le
1/10 et le 11/11





#### La Balade Sainte Présentine





Nous vous recommandons cette très belle balade de 13km (environ 4h) réalisée par Alain Aviotte et Jean-Pierre Xiradakis (président de l'association Sainte Présentine), dont le plan, avec toutes les informations, est disponible à la Mairie. Plein de belles découvertes sont au programme!

## La Vie associative

#### **FOOTBALL**

## Les Tongs Imprévisibles de Frontenac



Association loi 1901 crée en 2011, les TIFs invitent toutes les personnes âgées de plus de 35 ans qui désirent pratiquer le foot vétéran le vendredi soir, au stade municipal (derrière l'école) à partir de 19h3o.

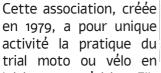


# ESCALADE, TIR À L'ARC, ORIENTATION Matevana MATEVANA

Venez découvrir l'escalade, le tir à l'arc, et l'orientation dans une ambiance familiale sur le domaine de la Lirette. Les séances sont encadrées par un professionnel et le matériel est fourni. Rens.: Matthias Pene: 06 60 14 41 30. www.matevana.fr

#### **TRIAL**

#### La Cagouille Rageuse





loisir et compétition. Elle accueille des membres de tous âges sur un terrain à cheval sur les communes de Frontenac et Martres mis à disposition gratuitement par M. Jenck et M. Garras.

Rens.: Philippe Rayne: 06 03 04 03 35

#### **PÉTANQUE**

#### La Boule Frontenacaise

Association loi 1901 crée en 1962. Elle accueille des membres de tous âges pour des entraînements tous les vendredis soir à partir de 20h30 sur le terrain de pétanque, derrière le foyer municipal. Rens.: Franck Moureau: 07 85 84 42 28.

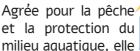
#### VTT Les Chevreuils



Club de VTT, ouvert à tous à partir de 5 ans, où se pratique la randonnée et la compétition. Les entraînements, encadrés par des moniteurs diplomés, ont lieu le mercredi et le samedi après-midi sur le domaine de la Lirette. Rens.: Olivier Coyette: 06 12 59 16 58.

#### **PÊCHE**

#### La Gaule Frontenacaise





organise chaque année un concours de pêche le jeudi de l'ascension de 9h3o à 10h3o (Inscription au pont de la gare). Trois lâchers par an sont effectués. Pour l'achat des cartes de pêche, contactez Benoit Achille (Président) : 06 80 81 62 72 ou www.cartedepeche.fr



#### CHASSE ACCA

Cette association. constituée d'une soixantaine d'adhérents, a pour objectif, depuis plusieurs années, de créer des aménagements afin d'améliorer la biodiversité de notre territoire et de collaborer le plus possible avec les non chasseurs. Mot du Président : «Notre principale préoccupation, c'est la régulation du grand gibier et des nuisibles, qui se développent rapidement, afin de préserver un équilibre et de limiter les dégats. Tout cela est fait par nos propres moyens (réunions et salle de découpe). Notre réussite, c'est l'installation d'une superbe réserve qui permet aux migrateurs de passer un hiver paisible. Le petit gibier, aussi, se développe très bien dans notre belle commune. Si vous êtes interressés par la chasse et que vous habitez Frontenac, venez nous voir!

Rens. : Patrick Barrat : 06 10 25 26 33.

#### **YOGA**

#### **Shantalavie**

Cours et stages de yoga ouvert à toutes les personnes désireuses de découvrir les bases du Kundalini yoga, (postures corporelle de la respiration conscience, méditations).

Rens.: Kriss GARAUD: 05 56 23 42 65. https://yoga-shantalavie.jimdofree.com

# **DÉCORATION**Frontenac Déco

Yvette et Lydie vous accueillent dans une ambiance chaleureuse et conviviale pour la fabrication d'objets de décoration. Alors n'hésitez plus, rejoignez-les nombreux(ses)!

Rens.: 06 17 07 74 82 0u 05 56 23 97 93

#### **PATRIMOINE**

#### **RAG**

L'association Recherche Archéologiques Girondines, fondée en 1970, propose un ensemble d'activités de mise en valeur du patrimoine ouvert à tous. Depuis 1975, elle centre tous ses efforts sur la commanderie de Sallebruneau et sur une animation culturelle. Un stage réunissant des bénévoles a lieu chaque année pendant la seconde quinzaine de juillet. Des visites guidées du site sont proposées sur demande.

Rens.: Didier Caubit: 05 56 80 33 37. http://www.assrag.org



#### **Association Sainte Présentine**

Fondée début 2019, cette association est composée de bénévoles passionnés : historiens, spécialistes de l'art, et d'autres actrices et acteurs résolument engagés dans la restauration de cette belle église de Sainte-Présentine.

Rens.: M. Xiradakis: 06 80 65 22 07.

Frontenac Eglise Sainte-Présentine.



#### **LOTO - ANIMATIONS**

#### L'Amicale Frontenacaise

Cette association organise des lotos le dimanche après-midi dans le foyer municipal, afin de financer un repas convivial en septembre. Son objectif principal est de mettre de la gaieté dans le cœur des gens. Elle organise, chaque année, un vide grenier le 1er mai dans le village, puis un deuxième vide grenier lors de la fête du village en septembre. Rens. : Eric et Valérie Thibal Maziat : 05 56 23 86 89.



#### **CULTURE**

#### La Compagnie Gardel

Création de spectacles littéraires mêlant la lecture et toutes les disciplines artistiques, à la rencontre de tous les publics.

Rens.: compagnie.gardel@sfr.fr

#### CLUB DU TROISIÈME ÂGE Club Espoir et Amitié

L'objectif de ce club est de rapprocher les personnes âgées dans l'amitié autour de goûters et de jeux divers. Rens.: Mme Lamarre: 09 54 57 42 91



#### BIEN ÊTRE

#### La Vie est présence

Tout pour un mieux-être physique et psychique, et conduire à un total épanouissement intérieur. Permettre de vivre plus consciemment et d'harmoniser l'ensemble de son être grâce à la pratique de techniques de bien-être et de santé (yoga derviche...). Rens.: cathupaulu@orange.fr

#### Les commerces

#### Boulangerie

14, rue Rauzan

Mme Baran : 05 56 23 50 88

#### **Bar Restaurant L'Archange**

1-4, Place du 19 Mars 1962

Tél.: 05 56 30 83 35

www.bar-restaurant-larchange.fr

#### **Del'Pizza**

Livraison gratuite à domicile

Tèl.: 07 82 94 75 24 www.delpizza.fr





## Le marché de Frontenac



 $2^{\text{\`eme Producteurs at Artisans locaux}}$  DIMANCHE du mois



9h30-14h



Parce qu'un marché fait partie de la vie d'un village, aidez-nous à le faire perdurer, et venez à la rencontre des producteurs et commerçants locaux. Les produits du terroir sont mis en avant: maraîchers, champignoniers, fromager, apiculteur, poulets rôtis, plats cuisinés, biscuits, savons, vins, huitres, bijoux, sacs, vêtements...

#### sous la Halle du Village



#### CONSOMMER LOCAL

## ma ville mon shopp!ng

Ma nouvelle façon de consommer local

Dans le cadre d'un plan de soutien et d'accompagnement des entreprises dans l'accès aux outils numériques, le Pôle Territorial et ses 5 communautés de communes proposent une place de marché locale à l'échelle du territoire du Cœur Entre-deux-Il s'agit de « Ma ville Mon Mers. shopping », plateforme de vente en ligne de proximité du groupe Poste », qui « La encourage consommation locale. Elle s'adresse commerçants, aux artisans mais aussi aux producteurs locaux qui souhaitent développer leur mode de commercialisation en ligne. Réalisée en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux Gironde, la plateforme propose une offre de services complète à prix négocié: création d'une boutique en ligne, Click & Collect, paiement sécurisé, livraison à domicile ou à retirer en boutique...

Pour en savoir plus :

https://www.coeurentre2 mers.com/je-suis-commercant-artisan-producteur -252.html

Contactez: Isabelle Delburg sur entreprendre@coeurentrezmers.com ou au 05.56.23.95.17.

## Bien vivre ensemble

#### Les ordures ménagères

Vous êtes nouvel habitant sur la commune? Faites-vous connaître à la mairie avec une attestation de domicile pour l'organisation du ramassage des ordures ménagères.



#### Pensez à sortir vos poubelles :

Mardi soir pour vos ordures ménagères (bacs couvercle rouge bordeaux), un jeudi soir sur deux pour le tri des matériaux recyclables (bac couvercle jaune), calendrier disponible sur le site : www.semoctom.com.

Un conteneur de recyclage pour le verre se trouve derrière le foyer.

#### Vos boîtes aux lettres

Aidons notre facteur!

C'est tellement plus simple de distribuer le courrier lorsque les noms sont sur les boîtes aux lettres. Alors pensez-y: mettre le nom et le numéro de rue, c'est obligatoire sur sa boîte aux lettres!

#### Les bruits de voisinage

Nous sommes tous à la fois créateurs de bruit et victimes. Tout est dans la notion de temps, de volume et de durée. Les professionnels faisant du bruit doivent interrompre leurs travaux entre 20 heures et 7 heures, ainsi que les dimanches et jours fériés (hors exploitants agricoles en période de

récolte).

Les travaux de bricolage et/ou de jardinage réalisés par des particuliers (tondeuses, perceuses, ...) ne peuvent être exécutés que les jours ouvrables de 8h3o à 12h3o et de 14h3o à 19h3o, les samedis de 9h0o à 12h0o et de 15h0o à 19h0o, les dimanches et jours fériés de 10h0o à 12h0o.

Par ailleurs, les propriétaires d'animaux doivent veiller à ce que ces derniers ne gênent pas leurs voisins le jour et surtout la nuit.

Le tapage diurne (nuisance sonore anormale subie en cours de journée) peut provenir aussi bien d'un voisin en particulier (cri, talons, skateboard...) mais aussi à cause d'une chose (appareil stéréo, instrument de musique, outils...), de commerces, d'un chantier, d'un animal. Et ce dans le cadre d'un lieu public ou privé.

En cas de tapage, diurne ou nocturne, l'amende est de 68 € dans les 45 jours et 180 € au-delà de ce délai.

#### Les nuisances olfactives

Les nuisances provoquées par les odeurs peuvent, dans certains cas. être considérées comme un trouble anormal de voisinage, qu'elles soient provoquées par un particulier (fuexcessives, mées amoncellement utilisation intempestive de fumier, ...) ou par une entreprise (élevage porcin, poulailler, usine...). Ces nuisances peuvent être sanctionnées. C'est le juge du tribunal qui apprécie au cas par cas le caractère anormal de la nuisance, selon son intensité, sa fréquence, sa durée, l'environnement dans lequel elle se produit, respect de la réglementation en vigueur.

21

#### Les animaux domestiques

Les propriétaires d'un animal doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour la tranquillité de leurs voisins. En effet, il existe des solutions pour limiter les aboiements intempestifs des chiens. De même, si vous vous promenez avec votre chien sur la voie publique, celui-ci doit être obligatoirement tenu en laisse.

Il est important de savoir aussi que l'amende pour toute déjection canine non ramassée est de 68 €.

Gardons notre commune propre!

De plus, l'arrêté municipal du 16 octobre 2014 stipule : «il est expressément défendu de laisser errer ou divaguer les animaux sur le territoire communal, et notamment, les chiens, les chats et les animaux d'espèces sauvages, apprivoisés ou tenus en captivité. Tout animal errant ou en état de divagation trouvé sur le territoire communal sera immédiatement saisi, mis et gardé en fourrière(...).» (cf infos pratiques SIVU du chenil du Libournais).



#### Les déchets verts

Il est possible d'utiliser les déchets verts (résidus de taille d'arbustes, d'élagage, feuilles mortes, herbe de tonte,...) en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, (ils se décomposent avec le temps), ou de les déposer en déchetterie.



Il est interdit de les brûler à l'air libre ou avec un incinérateur de iardin. Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit. Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et pour l'environnement (des particules fines notamment). exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14000 km avec une voiture à essence neuve. Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

En cas de non-respect de l'interdiction la personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum.









#### **Assainissement collectif**

Nous vous rappelons qu'aucun élément solide à l'exception du papier toilette, ne doit être jeté dans la cuvette des WC. En effet, l'accumulation de déchets solides (mouchoirs en produits d'hygiène féminine, lingettes nettoyantes,...) en provenance des toilettes bloque la pompe de relevage. Bien que la mention «Biodégradable» figure parfois sur l'emballage, il faut comprendre que leur dégradation ne se fait pas immédiatement mais plus généralement dans les jours ou les semaines qui suivent.

Compte tenu du prix relativement élevé des interventions pour les réparations, et la répétition de ces pannes, qui peuvent être évitées aisément, le coût de la taxe d'assainissement sur la commune risque d'augmenter de manière significative.

#### A propos du site de la Lirette...

Voici en détail l'arrêté du 17 novembre 2005, consultable en Mairie.

Art. 1:

en sous-bois, le stationnement et les animations musicales de nuit, le camping CIRCULATION INTERDITE A TOUS LES VEHICULES A MOTEUR

sauvage et les feux sont interdits.

Art. 2 : toute dégradation des équipements, détérioration d'arbres et d'arbustes est passible de poursuite.

Art. 3 : après avis de la Mairie, uniquement dans le cadre d'animations officielles et de leur préparation, la pratique de sports motorisés peut être autorisée.

Art. 4 : toute demande de dérogation au présent arrêté doit être formulée auprès de la Mairie.

Art. 5: à tout moment le domaine peut être fermé.





#### Le Foyer municipal

Les tarifs de location sont : 50€/jour en semaine, 100€/le weekend pour les habitants de Frontenac. Gratuit pour les associations de la commune. Et 100€/jour en semaine et 200€/le weekend pour les entreprises commerciales de la commune. La location du foyer s'effectue avec une convention de location, deux chèques de caution vous seront alors demandés, un chèque de 100€ pour le ménage et un chèque de 300€ pour les locaux et le matériel qui vous seront restitués si le réglement d'utilisation, visible en mairie, a bien été respecté.

#### page FACEBOOK

En plus de son nouveau site internet : www.commune-frontenac.fr du iournal municipal trimestriel, la commune de Frontenac se dote d'un nouvel outil de communication : une page FACEBOOK. C'est un moyen efficace d'informer en temps réel de se qu'il se passe sur la commune. Notre page compte aujourd'hui plus de 130 abonnés. Certains posts ont touché jusqu'à 2900 personnes, comme l'annonce de la fête. Alors si vous êtes adeptes de Facebook, pensez à «liker» notre page et nos posts.







# Pour la petite histoire

#### **Carlos Reules**



Éleveur de pur-sang et écrivain uruguayen né à Montevideo en 1868 et mort en 1938, Carlos Reules représente l'apogée du récit moderniste uruguayen. Ses romans évoquent, sur le mode naturaliste ou moderniste, la vie dans les haciendas et la pampa. Il a parcouru le monde et s'est consacré à la littérature, cultivant avant tout le récit. Ainsi, en 1927, il achète le Château Guiton de Frontenac pour y vivre durant trois ans.

En mai 2020, Madame Le Maire a eu la surprise de recevoir un mail de deux hommes, Fernando Martinez et Luis Costa Baleta, fondateur et directeur du Musée du Territoire en Uruguay. Ils cherchaient tous deux à vérifier l'acquisition du





Château Guiton par Carlos Reyles de 1927 à 1930. Le résultat de ces recherches font l'objet d'une exposition dans le Musée depuis la fin de l'année 2020.

Les dates vous seront communiquées via le journal communal, le panneau électronique ou dans vos boîtes à lettres.

#### Janvier:

Les vœux du Conseil Municipal.

#### Mars:

<u>2<sup>ème</sup> weekend</u>: Ouverture de la pêche Lacher de truites (la Gaule Frontenacaise) Avril:

1er et dernier samedi : Lacher de truites (la Gaule Frontenacaise)

#### Mai:

<u>1<sup>er</sup></u>: Vide grenier (Amicale Frontenacaise) 8 : Commémoration de la Victoire 1945 <u>Jeudi de l'Ascension</u>: concours de pêche (la Gaule Frontenacaise)

#### Juin:

Fête des écoles du RPI, kermesse

1er dimanche : Fête de la pêche sur l'Engranne

#### Juillet:

Stages de rénovation de la Commanderie Sallebruneau (RAG)

#### Septembre:

1er\_weekend: Festival Ouvre la Voix

<u>2<sup>ème</sup> weekend</u>: Fête du Village

#### Novembre:

11: Commémoration Armistice 14-18

Directrice de la publication : Josette Mugron - Responsable de la publication : Yves Scheid - Photos: Audrey Britt, Gérard Courbaize, Drônemenciel, Jean-Michel Meyniel, Marina Neveu, Stéphane Terraza, Richard Zeboulon.

